



DU 18 FÉVRIER AU 29 MARS 2019

ENQUÊTE PUBLIQUE

MODE D'EMPLOI

COMMENT S'INFORMER ?

Tous les documents de l'enquête publique sont consultables :

Depuis chez vous sur centre-psg-poissy.enquetepublique.net

En mairie

Mairie de Poissy
Place de la République – Poissy 

Mairie d'Aigremont
5, place du Château – Aigremont 

Mairie d'Épône
90, avenue du Professeur-Émile-Sergent - Épône

Mairie de Flins-sur-Seine
Parc Jean Boileau - Flins-sur-Seine

Mairie des Mureaux
Place de la Libération - Les Mureaux



Dans ces mairies, une borne numérique présentant tous les documents de l'enquête publique est également à votre disposition.

COMMENT CONTRIBUER ?

Sur le registre en ligne disponible sur centre-psg-poissy.enquetepublique.net

Par mail
centre-psg-poissy@enquetepublique.net

En mairie sur le registre papier mis à disposition

Par courrier
Mairie de Poissy
À l'attention du président
de la Commission d'enquête
Place de la République 78300 Poissy

EN COMPLÉMENT

Des permanences des commissaires enquêteurs sont organisées pour répondre à vos questions et recueillir vos contributions (sans rendez-vous) :

À la mairie de Poissy

- Le samedi 23 février 2019 de 9 h à 12 h
- Le lundi 25 février 2019 de 9 h à 12 h
- Le jeudi 14 mars 2019 de 16 h à 19 h
- Le vendredi 29 mars 2019 de 14 h à 17 h

À la mairie d'Aigremont

- Le mercredi 6 mars 2019 de 9 h à 12 h
- Le mardi 19 mars 2019 de 9 h à 12 h

Pour en savoir plus sur le projet

trainingcenter.psg.fr



TRAINING
CENTER

LES NEWS

FÉVRIER 2019



LE MOT DE L'ÉQUIPE

**TOUTE L'ÉQUIPE DU PARIS
SAINT-GERMAIN TRAINING
CENTER EST HEUREUSE
DE VOUS RETROUVER
POUR CETTE NOUVELLE
ANNÉE !**

N

ouvelle année, nouvelles avancées pour le Training Center : après plusieurs mois de préparation, l'enquête publique du projet de centre d'entraînement et de formation du Paris Saint-Germain à Poissy débutera dès le 18 février 2019. Cette prochaine étape constitue la dernière ligne droite avant l'obtention des autorisations et le début des travaux cet automne.

Et cela vous concerne ! L'enquête publique est un temps important pour vous informer et donner votre avis sur le projet finalisé. Les News n°2 vous expliquent comment y participer !

Si 2019 commence fort pour le Training Center, cette année maintient le rythme de 2018, marquée par des moments importants : dépôt des permis de construire, création du Comité de proximité avec les riverains, grande soirée de présentation du projet finalisé et des aménagements partagés...

Tous ces moments concrétisent un peu plus le Training Center, nous étions ravis de les partager avec vous et avons hâte de poursuivre en 2019 !

Du 18 février
au 29 mars 2019 inclus :

**ENQUÊTE PUBLIQUE
TRAINING CENTER**

Toutes les informations
au dos.

Rendez-vous sur
trainingcenter.psg.fr
pour voir ou revoir le film
3D du projet

TOUT SAVOIR SUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Du lundi 18 février 2019 à 9h au vendredi 29 mars 2019 à 17h inclus se déroule l'enquête publique sur le projet. **Le point sur cette procédure réglementaire importante.**

L'ENQUÊTE PUBLIQUE C'EST QUOI ?

Toute opération relative à l'aménagement d'un territoire est soumise à une procédure d'enquête publique. C'est le cas du projet de Training Center et des aménagements connexes. Cette procédure réglementaire consiste à informer les habitants et recueillir leurs observations avant la délivrance des autorisations nécessaires au lancement des travaux. Tous les documents techniques sur le projet sont donc consultables en mairies ou sur internet. Une Commission d'enquête, composée de 3 commissaires enquêteurs désignés par le tribunal administratif, veillera en toute indépendance à la bonne information du public et au respect de la procédure. Les commissaires enquêteurs tiendront des permanences en mairies de Poissy et d'Aigremont pour renseigner le public et recueillir les observations.

ET APRÈS L'ENQUÊTE PUBLIQUE ?

La Commission d'enquête rédigera un rapport et des conclusions motivées pour la poursuite du projet.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE, EN DÉTAIL...

Situé sur les Terrasses de Poncy à Poissy, le projet global comprend :

- 01 | La construction du Training Center** (anciennement nommé Campus Paris Saint-Germain), centre d'entraînement et de formation du Club, sous maîtrise d'ouvrage de la SNC PSG Training Center.
- 02 | L'aménagement d'une nouvelle voie** reliant la RD113 et le hameau de la Bidonnière, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise.
- 03 | La suppression d'une section de l'actuelle voie d'accès au hameau de la Bidonnière** (rue de la Bidonnière) qui appartient à la Ville de Poissy.
- 04 | La cession** par la Ville de Poissy à la société PSG Training Center **de sections des chemins ruraux de Poncy et des Glaises**, situées dans l'emprise du projet de Training Center.

Chaque composante du projet nécessite la mise en œuvre d'une enquête publique. Plutôt que d'organiser plusieurs enquêtes publiques simultanées ou successives, et afin de faciliter la compréhension de l'opération dans son ensemble, il est procédé à **une enquête publique unique**. Elle porte sur :

- la demande d'autorisation environnementale ;
- la réalisation des travaux et la décision d'ouverture et de classement de la nouvelle voie d'accès reliant la RD113 au hameau de la Bidonnière ;
- les autorisations de construire ;
- la décision de déclassement d'une section de l'actuelle rue de la Bidonnière ;
- la décision de cession des sections des chemins ruraux de Poncy et des Glaises.

RETROUVEZ AU DOS TOUTES LES MODALITÉS D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION !

LE TRAINING CENTER MINIATURE ÇA VOUS DIT ?

La maquette du centre d'entraînement et de formation du Paris Saint-Germain revient à la mairie de Poissy le temps de l'enquête publique. Une nouvelle occasion de se projeter dans le Training Center !



WEEK-END AU VERT

Les 13 et 20 octobre 2018, les membres du Comité de proximité et une trentaine de riverains ont découvert à pied le site du Training Center aux côtés de l'équipe projet. Une promenade en famille et entre voisins qui a permis d'échanger sur les aménagements paysagers autour du site et de mieux comprendre les différents espaces du futur Training Center.

L'ESSENTIEL DU TRAINING CENTER

LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET

74 ha

2 ha
dédiés aux futurs potagers et vergers

+ de 50 %
d'espaces verts sur le site
(hors terrains de football)

+ de 30 ha
aménagés en espaces verts

- de 10 %
de bâti sur le site


3 plateaux
1 stade
1 jardin
1 potager


17 terrains de football, dont 1 couvert
2 dojos et 2 terrains de handball


150 000 m²
d'espaces extérieurs
40 000 m²
de surface intérieure

LES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS : DÉCOUVREZ LES GRANDS PRINCIPES

Pour le Paris Saint-Germain, un mot d'ordre : intégrer le Training Center du mieux possible à son environnement d'accueil. Cela passe par :

 Le maintien de la continuité paysagère, l'ouverture, et la sauvegarde de la ligne d'horizon. Les vues sont préservées depuis le hameau de la Bidonnière.

 La conception de bâtiments bas qui épousent la topographie et le dénivelé du site. Le caractère vallonné du paysage est conservé.

 L'installation de clôtures végétales ou transparentes qui séparent de façon discrète le centre de l'extérieur. L'aspect champêtre des lieux est préservé.

LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT : UN ENGAGEMENT FORT

Le Paris Saint-Germain développe une stratégie de développement durable et s'engage dans un processus de certification rigoureux.

Les mesures clés envisagées :

- 80 % des vergers existants préservés.
- 80 % des espèces plantées indigènes.
- 200 % de compensation* des zones humides.
- Renaturation des 2 rus.

